

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ-DES-LACS  
MRC DE CHARLEVOIX-EST**

**3 AOÛT 2022**

À une séance ordinaire du Conseil, de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs, dans le comté de Charlevoix, tenue au lieu et à l'heure habituelle des séances, mercredi le 3 août 2022. Sont présents : Madame et Messieurs les conseillers : Thomas-Louis Thivierge, Marco Lavoie, Monique Gravel, Danick Harvey, Rémi Simard et James Dufour sous la présidence de son honneur la mairesse Madame Claire Gagnon.

**CONSTATATION DU QUORUM.**

La mairesse, Madame Claire Gagnon constate le quorum et déclare la séance ordinaire ouverte à 19h.

**2022-08-01**

**2. ADOPTION DU PROJET DE L'ORDRE DU JOUR.**

Sur proposition de Madame Monique Gravel et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le projet d'ordre du jour tel que rédigé.

**ORDRE DU JOUR**

1. Constatation du quorum.
2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 juillet 2022;
4. Approbation des comptes à payer (117 533,04 \$) ;
5. Avis de motion et dépôt du projet de règlement no 366 sur le traitement des élus;
6. Avis de motion pour l'adoption du 1<sup>er</sup> projet de règlement P-001 visant la modification du Règlement de zonage no 260 afin d'ajouter une classe d'usages supplémentaire (A-2) dans la zone F-12 visant l'agriculture sans élevage;
7. Adoption du 1<sup>er</sup> projet de règlement Projet P-001 visant la modification du Règlement de zonage no 260 afin d'ajouter une classe d'usages supplémentaire (A-2) dans la zone F-12 visant l'agriculture sans élevage;
8. Annulation des résolutions 2022-05-07 et 2022-05-08;
9. Sauvetage d'urgence en milieu isolé sur le territoire de la MRC de Charlevoix-Est- Acceptation de la quote-part de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs;

10. ~~Nomination de chemin Rosaire Gilbert Autorisation pour déposer une demande auprès de la Commission de toponymie du Québec; POINT RETIRÉ~~
11. Entériner l'autorisation de consentement pour adhérer au Programme-Environnement Plage du ministère de l'Environnement et de Lutte contre les changements climatiques (MELCC);
12. Acceptation de l'offre de services professionnelle d'Arpo Groupe-conseil, pour les plans et documents d'appel d'offres pour les travaux visant les rues Larouche et Thivierge (8 800 \$) avant taxes;
13. Acceptation de l'offre de services professionnelle de Monsieur Michel Chamberland, ingénieur (20 juillet 2022) – rapport d'analyse (1 760 \$ avant taxes) ;
14. Offre de service en informatique municipale de la FQM (CIM - Bon de commande 27/07/2022) pour intégration du nouveau rôle d'évaluation 2023-2024-2025 – Acceptation et autorisation de signature (615,12 \$ incluant les taxes) ;
15. Autorisation pour le lancement de l'appel d'offres sous invitation pour les travaux de voiries 2022;
16. Entériner l'embauche de madame Sonia Lavoie au poste de préposée à l'accueil et à l'administration à la Base de plein air du lac Nairne;
17. Autorisation pour la tenue d'événement – Course de chevaux à l'Hippodrome de la Vallée;
18. Événement spécial – 50<sup>e</sup> anniversaire de l'ordination presbytérale de Mgr Noël Simard – Autorisation d'un budget maximal (1 000 \$);
19. Demande d'adhésion 2022-2023 – CIHO FM (250 \$);
20. Dons et commandites :
  - a) Société canadienne du cancer (68 \$) ;
  - b) Club social des pompiers - Commandite pour épluchette de blé d'Inde du 27 août 2022; (200 \$)
21. Correspondance.
22. Divers :
23. Suivi des dossiers par les membres du Conseil.
24. Période de questions;
25. Levée de la séance.

**2022-08-02**

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 JUILLET 2022**

Sur proposition de Monsieur Danick Harvey et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 juillet 2022.

**2022-08-03**

**4. APPROBATION DES COMPTES À PAYER**

Sur proposition de Monsieur Marco Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes à payer ainsi que les salaires du mois de juillet 2022 au montant de cent dix-sept mille cinq cent trente-trois dollars et quatre cents (117 533,04 \$) présentés par la directrice générale et greffière-trésorière, sont acceptés et payés.

**2022-08-04**

**5. AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NO 366 SUR LE TRAITEMENT DES ÉLUS**

Monsieur Marco Lavoie, par la présente :

- donne avis de motion qu'il sera soumis à l'adoption, à une séance subséquente, le règlement numéro 366 relatif au traitement des élus.
- dépose le projet du règlement numéro 366 intitulé Règlement no 366 abrogeant le règlement 290 et fixant de nouvelles normes sur le traitement des élus.

**2022-08-05**

**6. AVIS DE MOTION POUR L'ADOPTION DU 1<sup>er</sup> PROJET DE RÈGLEMENT P-001 VISANT LA MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 360 AFIN D'AJOUTER UNE CLASSE D'USAGE SUPPLÉMENTAIRE (A-2) DANS LA ZONE F-12 VISANT L'AGRICULTURE SANS ÉLEVAGE**

Madame Monique Gravel, donne avis de motion de la présentation, à une prochaine séance du conseil municipal, du 1<sup>er</sup> projet de Règlement (P-001), modifiant le Règlement de zonage numéro 260 afin de procéder à certains ajouts.

L'objet du projet de Règlement est :

- de modifier son règlement de zonage numéro 260 afin d'y autoriser la classe d'usages A-2 Agriculture sans élevage dans la zone F-12;
- de modifier la grille d'usages de la zone F-12 afin d'y ajouter l'agriculture sans élevage;

Tous les membres du conseil municipal ont reçu une copie du premier projet de Règlement P-001.

**2022-08-06**

**7. ADOPTION DU 1<sup>ER</sup> PROJET DE RÈGLEMENT P-001 VISANT LA MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 260 AFIN D'AJOUTER UNE CLASSE D'USAGE SUPPLÉMENTAIRE (A-2) DANS LA ZONE F-12 VISANT L'AGRICULTURE SANS ÉLEVAGE**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs a adopté un règlement de zonage portant le numéro 260 ;

**ATTENDU QUE** la Municipalité peut procéder à des modifications de ses règlements d'urbanisme conformément aux articles 123 et suivant de la Loi sur l'Aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c19.1) ;

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs désire modifier son règlement de zonage numéro 260 afin d'y autoriser l'usage d'agriculture sans élevage (A-2) dans la zone F- 12

**ATTENDU QUE** l'avis de motion du premier projet de règlement a été donné à la séance du 3 août 2022 ;

**ATTENDU QUE** le 1<sup>er</sup> projet de règlement a été adopté à la séance du 3 août 2022 ;

**EN CONCÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur Rémi Simard et résolu à la majorité des conseillers présents

**QUE** le conseil municipal adopte le premier projet de règlement (P-001) tel que rédigé.

**2022-08-07**

**8. ANNULATION DES RÉOLUTIONS 2022-05-07 ET 2022-05-08**

Sur proposition de Monsieur Danick Harvey et résolu à l'unanimité des conseillers que les résolutions 2022-05-07 et 2022-05-08 soient abrogées suite à l'adoption des résolutions 2022-08-05 et 2022-08-06.

**2022-08-08**

**9. SAUVETAGE D'URGENCE EN MILIEU ISOLÉ SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC DE CHARLEVOIX-EST – ACCEPTATION DE LA QUOTE-PART DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ-DES-LACS**

**ATTENDU QUE** la résolution numéro 21-11-29 de la MRC de Charlevoix-Est par laquelle le conseil des maires résolu, notamment, d'accepter le scénario à 3 casernes, soit celles de Saint-Siméon, La Malbaie (secteur centre-ville) et Notre-Dame-des-Monts dans l'organisation du sauvetage d'urgence en milieu isolé sur le territoire de la MRC et de déposer une demande d'aide financière au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (volet 4 du Fonds régions et ruralité) au nom de la MRC (pour ses TNO) et au nom des municipalités pour l'achat d'équipements et de formation;

**ATTENDU QUE** la résolution numéro 2021-12-09 par laquelle la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs s'engage à participer au projet

d'organisation du sauvetage d'urgence hors route en milieu isolé sur le territoire de la MRC de Charlevoix-Est et à assumer une partie des coûts;

**ATTENDU QUE** l'annonce possible d'une réponse positive du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation à la MRC pour le projet « Organisation du sauvetage d'urgence hors route en milieu isolé : Achat d'équipements et de formation », pour une aide financière de 237 526 \$, soit 80 % du montant total du projet;

**ATTENDU QUE** le montant restant à financer par la MRC et les municipalités de son territoire (sauf Baie-Sainte-Catherine), soit 60 671 \$, équivalent à 20 % du coût total du projet;

**ATTENDU QUE** les 4 scénarios de répartition des coûts déposés et présentés par la direction générale en séance de travail du conseil des maires de la MRC le 31 mai dernier :

<b>QUOTE-PART sur le montant résiduel de 60 671 \$ à financer (sans BSC)</b>				
	Richesse foncière uniformisée	Population	Superficie	Les 3 scénarios pour 1/3 chacun
Clermont	8 714 \$	12 341 \$	1 523 \$	7 526 \$
La Malbaie	31 431 \$	32 459 \$	13 645 \$	25 845 \$
Notre-Dame-des-Monts	1 816 \$	3 185 \$	1 693 \$	2 231 \$
Saint-Aimé-des-Lacs	5 348 \$	4 374 \$	2 736 \$	4 153 \$
Saint-Irénée	5 097 \$	2 712 \$	1 802 \$	3 204 \$
Saint-Siméon	4 412 \$	4 763 \$	8 197 \$	5 791 \$
TNO	3 853 \$	837 \$	31 075 \$	11 921 \$

**ATTENDU QUE** le scénario retenu par le conseil des maires est celui du paiement d'une quote-part équivalent à la somme du 1/3 de chaque scénario suivant : quote-part basée sur la richesse foncière uniformisée, quote-part basée sur la population, quote-part basée sur la superficie;

**ATTENDU QUE** la quote-part de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs équivaut à 4 153 \$, montant non récurrent;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs sera desservie par l'équipe régionale de sauvetage d'urgence en milieu isolé via la caserne de Notre-Dame-des-Monts;

**ATTENDU QUE** le montant à assumer lors d'un sauvetage se limiterait au paiement, par la municipalité, des pompiers participants au sauvetage, sur la base de l'entente d'entraide intermunicipale existante ou sur la base d'une nouvelle entente à être rédigée par la MRC et les municipalités;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur James Dufour et résolu unanimement, d'accepter le paiement à la MRC de Charlevoix-Est d'une quote-part au montant de 4 153 \$, non récurrent, pour

l'organisation du sauvetage d'urgence en milieu isolé (achat d'équipements et de formation) sur le territoire de la MRC.

c. c. Mme Caroline Dion, directrice générale adjointe,  
directrice de la sécurité publique et des communications,  
MRC de Charlevoix-Est

**10. NOMINATION DE CHEMIN ROSAIRE GILBERT –  
AUTORISATION POUR DÉPOSER UNE DEMANDE  
AUPRÈS DE LA COMMISSION DE TOPONYMIE DU  
QUÉBEC**

POINTE RETIRÉ

**2022-08-09**

**11. ENTÉRINER L'AUTORISATION DE  
CONSENTEMENT POUR ADHÉRER AU  
PROGRAMME-ENVIRONNEMENT PLAGE DU  
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LUTTE  
CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES  
(MELCC)**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs est soucieuse de la qualité d'eau de baignade du lac Nairne et désire adhérer au programme-environnement plage du ministère de l'Environnement et de Lutte contre les Changements Climatiques à titre d'exploitant de plage publique;

**ATTENDU QUE** ce programme prévoit que la municipalité assume les coûts d'analyse au montant de 25 \$ avant taxe par échantillon composite auprès du laboratoire agréé Eurofin EnvironneX ;

**ATTENDU QUE** la municipalité en adhérant à ce programme, autorise le laboratoire accrédité à transmettre au MELCC les résultats d'analyse effectués au lac Nairne;

**ATTENDU QUE** le conseil entérine l'autorisation de consentement donné par la directrice générale lors de la signature du document afférent en date du 15 juillet 2022, et ce, pour un consentement valide pour la présente saison ;

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par Monsieur James Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** le conseil entérine le consentement d'adhésion au programme Environnement-plage pour l'été 2022;

**QUE** le conseil entérine l'autorisation de signature de la directrice générale au document de consentement pour la présente saison 2022.

**2022-08-10**

**12. ACCEPTATION DE L'OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELLE D'ARPO GROUPE-CONSEIL, POUR LES PLANS ET DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES POUR LES TRAVAUX VISANT LES RUES LAROUCHE ET THIVIERGE (8 800 \$ avant taxes)**

À 19 h 08, le conseil James Dufour déclare son intérêt et quitte la salle.

**ATTENDU QUE** dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2019-2025 la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs s'est engagé à procéder à la réalisation de travaux admissibles afin d'atteindre le seuil minimal qui lui est imposé pour l'ensemble du programme;

**ATTENDU QU'**il y a lieu de procéder à la confection des plans et devis en prévision de la réalisation de ceux-ci;

**ATTENDU QUE** la municipalité a reçu le 25 juillet 2022 une offre de services d'Arpo Groupe conseil visant cet objet au montant de 8 800 \$ avant taxes;

**ATTENDU QUE** l'offre de services prévoit notamment les éléments suivants :

- L'élaboration des plans et devis pour la réfection du réseau d'aqueduc sur la rue Larouche et la rue Thivierge;
- Le suivi de l'appel d'offres incluant l'analyse pour l'émission des recommandations d'octroi à un entrepreneur;

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par Monsieur Rémi Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** le conseil accepte l'offre de services d'Arpo Groupe conseil pour procéder aux travaux d'élaboration des plans et devis pour la réfection du réseau d'aqueduc sur la rue Larouche et la rue Thivierge au montant de 8 800 \$ avant taxes;

**QUE** le conseil autorise la directrice générale à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents afférents.

**QUE** le conseil autorise l'appropriation de surplus accumulés non affectés pour la réalisation des plans et devis pour un montant de 8 800\$.

Le conseiller James Dufour n'a pas réintégré la salle.

**2022-08-11**

**13. ACCEPTATION DE L'OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELLE DE MONSIEUR MICHEL CHAMBERLAND, INGÉNIEUR (20 JUILLET 2022) – RAPPORT D'ANALYSE**

Sur proposition de Madame Monique Gravel et résolu à l'unanimité des conseillers, d'accepter l'offre de services professionnelle de monsieur Michel Chamberland, ingénieur (proposition du 20 juillet 2022) pour

l'exécution d'un rapport d'analyse concernant le dossier de la plateforme multifonctionnelle) au montant de 1 760 \$ avant taxes.

Le conseil James Dufour reprend son siège à 19 h 11 puisque ce dernier avait quitté la salle à 19 h 08 une fois qu'il eut déclaré son intérêt pour les sujets des points 12 et 13 de l'ordre du jour.

#### **2022-08-12**

#### **14. OFFRE DE SERVICE EN INFORMATIQUE MUNICIPALE DE LA FQM (CIM – BON DE COMMANDE 27/07/2022) POUR INTÉGRATION DU NOUVEAU RÔLE D'ÉVALUATION 2023-2024-2025**

**ATTENDU QUE** le dépôt du nouveau rôle d'évaluation 2023-2024-2025 qui doit être intégré à la plate-forme informatique municipale CIM);

**ATTENDU QUE** la municipalité a reçu une offre de service en informatique municipale de la part de la FQM visant l'intégration du nouveau rôle d'évaluation à la plate-forme CIM au montant de 615,12 \$ incluant les taxes;

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par Monsieur James Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** le conseil accepte l'offre de service au montant de 615,12 \$ incluant les taxes;

**QUE** le conseil autorise la directrice générale à signer le bon de commande pour l'exécution du service professionnel en informatique.

#### **2022-08-13**

#### **15. AUTORISATION POUR LE LANCEMENT DE L'APPEL D'OFFRES SOUS INVITATION POUR LES TRAVAUX DE VOIRIES 2022**

À 19 h 12, le conseil James Dufour déclare son intérêt et quitte la salle.

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs désire procéder aux travaux de voirie 2022 suite aux aides financières obtenues du MTQ dans le cadre des programmes PAVL-ERL et PPA-ES et PPA-CE;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs désire procéder au lancement d'un appel d'offres sur invitation visant les travaux identifiés sur le rang Saint-Thomas, le chemin Imbault, le chemin Trudel, chemin Fortin et le chemin des Colons ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur Danick Harvey et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** le conseil autorise le lancement de l'appel d'offres sur invitation visant l'exécution des travaux de voiries 2022 précédemment cités.

Le conseil James Dufour reprend son siège à 19 h 13

#### **2022-08-14**



**16. ENTÉRINER L'EMBAUCHE DE MADAME SONIA LAVOIE AU POSTE DE PRÉPOSÉE À L'ACCUEIL ET À L'ADMINISTRATION À LA BASE DE PLEIN AIR DU LAC NAIRNE**

Sur proposition de Madame Monique Gravel il est résolu à l'unanimité des conseillers d'entériner l'embauche de madame Sonia Lavoie au poste de préposée à l'accueil et à l'administration à la Base de plein air du lac Nairne après que celle-ci ait dûment postulé pour des postes à pourvoir (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> affichage) et dûment complété, à la satisfaction de l'employeur une période d'essai rémunéré.

**2022-08-15**

**17. AUTORISATION POUR LA TENUE D'ÉVÉNEMENT – COURSE DE CHEVAUX À L'HIPPODROME DE LA VALLÉE**

Sur proposition de Monsieur Marco Lavoie il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la tenue de courses de chevaux pour la période du 11 août 2022 au 16 août 2022 inclusivement entre 11 h 00 am et 3 h 00 du matin à l'Hippodrome de la Vallée situé au 188 rue Principale à Saint-Aimé-des-Lacs.

**2022-08-16**

**18. ÉVÉNEMENT SPÉCIAL – 50<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DE L'ORDINATION DE M<sup>GR</sup> NOËL SIMARD – AUTORISATION D'UN BUDGET MAXIMAL (1 000 \$)**

Sur proposition de James Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser un montant maximal de 1 000 \$ pour les dépenses entourant la participation de la municipalité à l'événement spécial du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'ordination de M<sup>gr</sup> Noël Simard qui aura lieu à l'église de Saint-Aimé-des-Lacs, le 6 août 2022.

**2022-08-17**

**19. DEMANDE D'ADHÉSION 2022-2023 – CIHO FM (250\$)**

Sur proposition de Monsieur James Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser un montant de 250 \$ à CIHO FM pour l'adhésion à titre de membre corporatif pour l'année 2022-2023.

**2022-08-18**

**20. DON ET COMMANDITE**

- a) Société canadienne du cancer - don (68 \$)

Sur proposition de Madame Monique Gravel et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à un don de 68 \$ à la Société canadienne du cancer.

- b) Club social des pompiers - commandite pour épluchette de blé d'Inde du 27 août 2022 (200 \$)

Sur proposition de Monsieur James Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à une commandite de 200 \$ au Club social des pompiers pour la tenue de l'activité « épluchette de blé d'Inde » à la Base de plein air du lac Nairne le 27 août 2022.

**21. CORRESPONDANCE**

Aucune correspondance n'est déposée.

**24. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de questions est tenue. Quelques personnes posent des questions et émettent des commentaires. La période débute à 19 h 28 et se termine à 20 h 07.

**2022-08-19**

**25. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Sur proposition de Monsieur James Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance ordinaire est levée à 20 h 08.

**MAIRESSE**

**DIRECTRICE GÉNÉRALE ET  
GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE**

**En signant le procès-verbal du 3 août 2022, la mairesse conclut qu'elle a signé toutes les résolutions qui y sont adoptées.**